

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du 9 juillet deux mil dix

=====

Etaient présents : J.-G. NAST, R. SAMARDIA, J.-G. ROBEZ-MASSON, O. MOUGIN, F. ANTONIO, R. JAKOB, E. MULLER, A. PERRIN, R. TEDOLDI, I. BONNEVILLE, V. CHOLLEY, B. BOURGEOIS, A.-M. JOLY, C. GUYON.

Etait excusé : C. PROST-ROMAND procuration à J.-G. ROBEZ-MASSON.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour en intégrant un Droit de Prémption Urbain et Achat de parcelles du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière du Massacre.

A l'ouverture de la séance, le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Une visite de la salle Lacuzon, nouvellement acquise, est effectuée en début de séance.

Droit de Prémption Urbain

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un droit de prémption urbain concernant une vente située en zone UA. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas appliquer son droit de prémption.

Achat de parcelles du SIGF du Massacre

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition d'achat en indivision du SIGF du Massacre de quatre parcelles. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité l'acquisition de ces parcelles.

Délibération modificative budgétaire

Budget commune : Le Maire expose qu'afin de régulariser l'enregistrement comptable des ventes des garages du 27 grande rue et la vente des parcelles au lotissement La Pala, il est nécessaire que les sommes figurent à l'article 024 pour être ensuite utilisé dans l'article 192.

Budget Assainissement : Le Maire explique que la régularisation d'une différence relative aux écritures d'amortissement des réseaux pour la somme de 55.80 euros est nécessaire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Syndicat des eaux de Bellefontaine :

Le Maire fait part aux conseillers du bilan de contrôle sanitaire des eaux de Bellefontaine. L'eau distribuée en 2009 a été de bonne qualité bactériologique.

Rétrocession Voirie Rosset

Le Conseil Municipal prend connaissance des plans de voirie du lotissement Rosset pour la reprise de la voirie par la Commune.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à ouvrir l'enquête publique nécessaire à la procédure de transfert.

Syndicat des Eaux de Bellefontaine : Travaux

Le Maire fait part aux conseillers de l'avancement des travaux concernant le remplacement de la conduite d'eau entre Longchaumois et La Mouille.

ASA de la roche fendue

Le Maire présente le projet d'une nouvelle Association Syndicale Autorisée de la roche fendue.

Le Conseil Municipal, avec 14 voix pour et une abstention, accepte de participer à l'ASA de la roche fendue.

Création du poste d'attaché

Le Maire présente aux conseillers municipaux la promotion de Martine VUILLERMET au grade d'attaché territorial.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer un poste d'attaché.

Subventions aux associations

Le Maire rappelle le principe de répartition des subventions aux associations et souligne que la somme attribuée cette année est égale par rapport à celle de l'année dernière. Une subvention exceptionnelle est accordée à l'OMSL pour régulariser l'erreur de 2009.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions 2010.

Le Maire explique la demande de la Maison de la Flore. L'association demande à la Commune s'il est possible de prendre en charge le montant des charges sous forme de subvention exceptionnelle pour l'emploi d'une personne à environ 30 heures durant le mois de juillet.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande subvention exceptionnelle de la Maison de la Flore.

Electricité verte

Le Maire présente aux conseillers municipaux un courriel d'EDF proposant une offre d'électricité verte.

Après réflexion le Conseil Municipal décide de demander des précisions au sujet du mode de fabrication de cette énergie verte.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- Du compte-rendu de la réunion pour l'avenir du Village de Vacances de Lamoura fait par Le Maire. Le Conseil Municipal décide, avec 14 voix pour et une abstention, de soutenir le maintien du VVL.
- Du compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 18/06/2010. L'école ayant fait une demande d'extension du bâtiment, le Conseil Municipal décide de créer un groupe de travail composé des enseignants, parents d'élèves et conseillers municipaux pour étudier convenablement cette demande.
- De la lettre de Mr & Mme SOUCHA demandant de reboucher les trous le long de la Combe de Servagnat. R. SAMARDIA indique que les travaux ont déjà été programmés et seront effectués quand les travaux plus urgents seront achevés.
- De la venue d'une journaliste de la chaîne de télévision Arte lors du démontage du télésiège de Ravières.
- De la lettre concernant le Jour de la Nuit le 30 octobre prochain. La Commune participera une seconde fois à cet événement.
- De la lettre du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura concernant les entreprises et les tarifications lors de destruction de nids de guêpes.

Christian GUYON fait part de son mécontentement face à plusieurs tombes très mal entretenues par leur propriétaire. Une lettre leur sera envoyée.

Irénée BONNEVILLE indique également que l'entretien du cimetière laisse à désirer. Roland SAMARDIA indique que ces travaux ont été effectués ces derniers jours.

Rodolphe JAKOB fait un bref compte-rendu de la commission de sécurité du centre de vacances « le nid ». La commission souligne le parfait entretien de ce centre.

Albert PERRIN rappelle que la vitesse est excessive à la sortie du village coté Cinquétral.

Odette MOUGIN transmet plusieurs messages de remerciement et explique le remplacement de plusieurs agents de Prodesa pendant les vacances.

Anne Marie JOLY signale une plainte concernant un chien en divagation dans un lotissement. Ce problème revenant régulièrement, le Conseil Municipal invite les propriétaires à surveiller leurs animaux.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON expose le compte-rendu d'une réunion de ... concernant le tarif de ski de fond et explique le nouveau travail de la Commission Tourisme concernant la remise en page des fiches de randonnées.

Séance levée à 23 h 00
Fait en Mairie, le 12/07/2010
Le Secrétaire de séance
Irénée BONNEVILLE